

LE SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

UNIVERSITÉ

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, sport, social, paramédical,...

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Le lycée dispense des formations bac + 2 ou bac + 3.

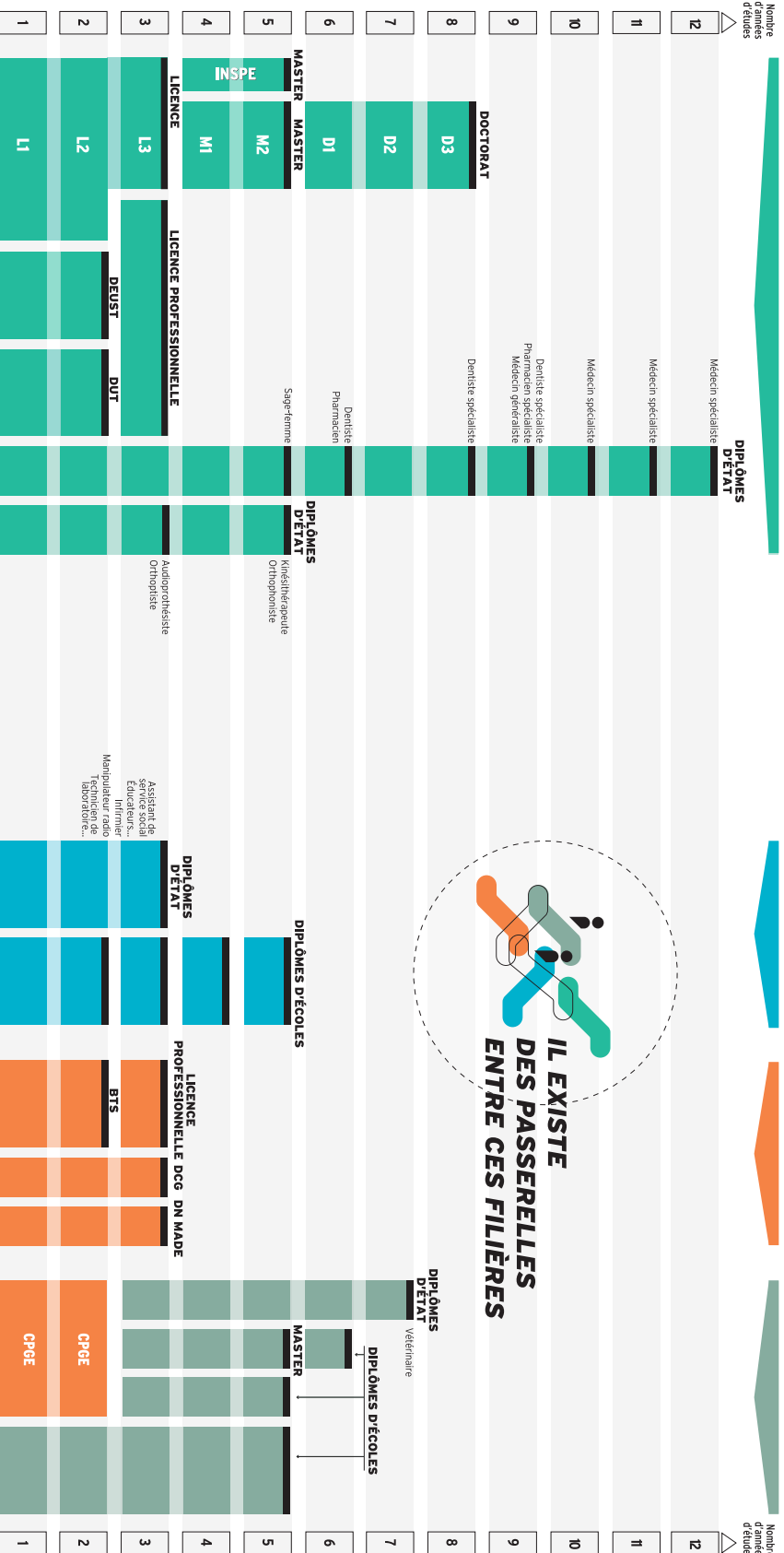
LYCÉE

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques dispensent des formations de niveau bac + 5.

GRANDES ÉCOLES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les DUT, les BTS, les préparas, les études de santé, d'architecture,...



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES

■ Diplôme délivré

- BTS : brevet de technicien supérieur
- CPRE : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
- DE : diplôme d'état
- DEUST : diplôme d'études universitaires des études de droit
- DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- ENS : école normale supérieure
- EP : école normale supérieure
- INSPÉ : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- M : master
- M1 : 1^{er} année de master
- M2 : 2^e année de master
- D1 : 1^{er} année de doctorat

BAC

BAC